



Fédération interuniversitaire des doctorants en psychologie

Université de Montréal
Université de Sherbrooke
Université Laval
McGill

UQAC
UQAM
UQTR

**Communiqué de presse
Pour publication immédiate**

Intimidation des futurs psychologues par l'Université de Sherbrooke

Québec, le 6 mai 2016. L'Université de Sherbrooke impose actuellement des moyens de pression sur leurs doctorants en psychologie pouvant occasionner de graves conséquences sur leur cheminement académique, ce que dénonce la Fédération interuniversitaire des doctorant.e.s en psychologie du Québec (FIDEP). Bien qu'un boycott des stages et des internats soit actuellement en cours, la FIDEP considère ces moyens de pression illégitimes, coercitifs et infantilissants et demande aux décideurs de se rétracter. Dans une lettre transmise le 5 avril dernier, le département contraint les doctorants à se positionner de façon irréversible sur leur intention de boycotter ou non leur internat, et ce plus de 4 mois avant la date limite officielle d'inscription de l'Université de Sherbrooke. Les étudiants qui choisiraient d'être solidaires du boycott se voient menacés d'être fortement pénalisés, même si la situation se règle avant ladite date limite, soit en septembre 2016. L'Université va même jusqu'à laisser entendre qu'elle discriminera les étudiants solidaires en retardant leur diplomation, malgré son devoir de permettre à ses étudiants de compléter leur programme dans les délais prévus, en toute circonstance.

Dès la réception de ladite lettre, les représentants étudiants de l'Université de Sherbrooke, dont Geneviève Caron, administratrice pour la FIDEP, ont tendu la main au département pour arriver à collaborer, guidés par la Protectrice des droits des étudiantes et étudiants. « Nous avons fait notre possible pour que la situation se règle dans le respect des contraintes administratives du département et des droits des étudiants », explique Mme Caron. « Tout ce à quoi nous avons eu droit, c'est une semaine de délai supplémentaire, alors que plusieurs étaient en pleine période d'examens. Puis, nous avons appris que le département travaillait de concert avec la Faculté pour contraindre les doctorants à obéir à ces règles tout en demandant aux psychologues de la région de discriminer les doctorants qui seraient solidaires du boycott. C'est décevant ! »

Devant une telle attitude, la FIDEP s'inquiète des préjudices éventuels pour ses membres de Sherbrooke. « La lettre fait état de menaces graves pour le cheminement d'un étudiant, alors que les autres universités de la région de Montréal font preuve de collaboration », explique Mme Josiane Jauniaux, Présidente de la FIDEP. « Non seulement les conséquences évoquées sont exagérées et illégitimes, mais elles nuiront à la population de la Montérégie et de l'Estrie, qui sera privée de services lorsque le boycott sera levé vu l'intransigeance dont fait preuve le département », ajoute-t-elle. L'envoi de cette lettre par l'Université de Sherbrooke fait également fi du discours constructif qui a déjà été entamé entre la FIDEP et les ministres concernés par le dossier, Mme Hélène David et M Gaétan Barrette. « Nous doutons que cette attitude soit cohérente avec la vision collaborative du gouvernement », s'exclame Mme Jauniaux.

Les internes du Québec sont les seuls en Amérique du Nord à ne pas être rémunérés. Rappelons que plus de 700 doctorants (450 stagiaires et 250 internes) boycottent actuellement.

À propos de la FIDEP. La FIDEP représente au total 7 associations étudiantes de psychologie aux cycles supérieurs, regroupant près de 1800 membres. Sa mission principale est d'obtenir la rémunération de l'internat et d'améliorer l'accès aux soins psychologiques des Québécois.e.s.

Pour informations : Josiane Jauniaux, Présidente de la FIDEP : 581 300 9565 ou josiane.jauniaux.1@ulaval.ca; Geneviève Caron, administratrice FIDEP : 438-888-9563 et genevieve.caron9@usherbrooke.ca